



Achat d'une femelle bulldog anglaise lof

Par **quenzo9414_old**, le **20/07/2007** à **10:11**

Bonjour,

Nous avons acheté moi et mon conjoint une femelle bulldog anglaise de 6 mois par une annonce internet qui indiquait qu'elle était inscrite au livre des origines française, nous n'avons toujours pas reçu son pedigree qui le prouve, ayant réglé la totalité du paiement (1500€), nous essayons de contacter l'éleveur qui nous a vendu la chienne pour qu'il nous dise ou il en est au sujet du pedigree que nous attendons, au début celui-ci nous répondait et nous disait qu'il s'en occupait, celui-ci ne nous répond plus depuis plus d'une semaine et je commence à m'inquiéter et à me demander si nous ne nous sommes pas fait arnaquer et que la chienne ne serait pas LOF en fait, alors que l'annonce le précisait et que l'éleveur nous l'a confirmé, que dois-je faire, quel est la procédure? je souhaite savoir si effectivement le chien n'est pas LOF ai-je le droit de réclamer le remboursement du chien?

en vous remerciant d'avance.

cdlt

Par **Jurigaby**, le **20/07/2007** à **14:46**

Bonjour.

Si le chien n'est pas LOF, vous pouvez invoquer la nullité du contrat pour erreur sur les qualités substantielles.

Vous pourrez demander réparation pour le préjudice subi.

Vous pouvez saisir à cette fin le juge de proximité.